

PROCÈS-VERBAL

Comité de parents de la CSDL

Procès-verbal de la **séance ordinaire du Comité de parents** tenue le **11 février 2019** à 19 h dans la salle du Conseil des commissaires, du centre administratif de la Commission scolaire de Laval, situé au 955, boulevard Saint-Martin Ouest, H7S 1M5. La séance est précédée d'un souper à 18 h, dans la cafétéria.

Liste des Présences :

Nom de l'école	Prénom	Nom	Statut
Écoles Primaires			Présence
Alfred-Pellan	Sébastien	Vallée	Présence
Charles-Bruneau	Philippe	Leblanc	Présence
Cœur-Soleil	Geneviève	Boismenu	Présence
Coursol	Cynthia	Declunder	Absence
de l'Arc-en-ciel	Julie	Cummings	Présence
de l'Avenir	Marie	Camara	Absence Motivée
de l'Équinoxe	Stéphanie	Leblanc	Absence
De Val-des-Ruisseaux	Hubert	Alexandre-Gingras	Absence Motivée
Demers	Vincent	Legault	Présence
Des Cardinaux	Christian	Pineda	Absence
Des Cèdres	Nadine	Tabet	Présence
Des Ormeaux	Patrick	Mailhot	Absence
Du Bois-Joli	Jean-Philippe	Samson	Présence
Du Parc	Violaine	Cloutier	Absence
Eurêka	Karl	Jean	Présence
Fleur-de-Vie	Amina	Ameur	Présence
Fleur-Soleil	Noémie	Derrien	Présence
Hébert	Evelyne	Morissette	Présence
J.-Jean-Joubert	Katie	Émond	Absence
Jean-Lemonde	Izabela	Cismas	Absence

Nom de l'école	Prénom	Nom	Statut
Jean-XXIII			<i>Aucun représentant</i>
L'Aquarelle - <i>Substitut</i>	Isabelle	Racine	Présence
L'envol	Patricia	Rhéaume	<i>Absence Motivée</i>
L'Envolée	Martin	Veilleux	Absence
L'Escale	Robert	Ménard	Absence
L'Harmonie	Pierre	Clément	<i>Absence Motivée</i>
L'Orée-des-Bois	Jacques	Lorrain	Présence
La Source	Mélanie	Rousseau	Présence
Le Baluchon	Karine	Poirier	Présence
Le Petit-Prince	Jason	Berlin	Présence
Le Sentier	Mélissa	Georges-Louis	Absence
Le Tandem	Julie	Pacheco-Robert	Présence
Léon-Guilbault	Fabian Andres	Ballesteros Gallego	Présence
Les Explorateurs	Catherine	Bérard	Présence
Les Quatre-Vents	Isabelle	Bouchard	Présence
Les Trois-Soleils	François-Hugues	Liberge	Présence
Marc-Aurèle-Fortin	Omar	Daher	Présence
Marcel-Vaillancourt	Marc	Saba El Leil	<i>Absence Motivée</i>
Notre-Dame-du-Sourire	Karima	Charif	Absence
Paul-Comtois	Jean-François	Lachapelle	Absence
Paul-VI	Josée	Gauthier	<i>Absence Motivée</i>
Pépin	Sabrina	Cacciatore	Absence
Père-Vimont - <i>Substitut</i>	Isabelle	Blanchette	Présence
Pierre-Laporte	Nick	Di Nezza	Absence

Nom de l'école	Prénom	Nom	Statut
Raymond	Ali Feth Allah	Zouaoui	Absence
Saint-François	Pascale	Corbeil	Absence
Saint-Gilles	Emmanuelle	Bournival	Absence
Saint-Julien			<i>Aucun représentant</i>
Saint-Norbert	Julie	Brunel	Présence
Saint-Paul	Joanna	Posca	Présence
Sainte-Béatrice	Jennyfer	Valmé	Absence
Sainte-Dorothée	Charles	Roux	Présence
Sainte-Marguerite	Catherine	Venne	Présence
Simon-Vanier	Carine	Constantin	Absence
Val-des-Arbres	Sylvain	Martel	Présence
Villemaire	Vincent	Legault	Présence
Écoles secondaires et spécialisées			
Alphonse-Desjardins	Suzanne	Fournier	Présence
CQPEL	Patrick	Martin	Présence
Curé-Antoine-Labelle	Nathalie	Carrière	Présence
de la Mosaïque			<i>Aucun représentant</i>
École d'Éducation internationale de Laval	Amal	Chaanin	Présence
Georges-Vanier	Évelyne	Morissette	Présence
Horizon-Jeunesse	Zioud	Sabrina	Absence
Jean-Piaget			<i>Aucun représentant</i>
L'Odyssée-des-Jeunes	Adal	Houidar	Présence
Leblanc	Gévry	Stéphanie	Présence
Mont-de-La Salle	Mongi	Zitouni	<i>Arrivé à 19 h 30</i>
Poly-Jeunesse	Lyne	Laporte	Absence
Saint-Martin <i>Quitte à 21 h 20</i>	Latifa	Mazhar	Présence
Saint-Maxime	Simon	Semaan	Absence Motivée



CCSEHDAA	Prénom	Nom	Statut
Commissaire-parent EHDA	Isabelle	Bouchard	Présence
Représentante CCSEHDAA + EXEC	Mélanie	Rousseau	Présence
Représentant CCSEHDAA	Véronique	Lacombe	Présence
Représentante CCSEHDAA	Nassima	Ziane	Présence
Sub-Représentant CCSEHDAA	Alexandre	Poulin	Absence

Procès-verbal

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;

Monsieur Martel constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 05

2. Adoption de l'ordre du jour;

Il est proposé par Patrick Martin représentant de l'école CQPEL, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

CP 2019-02-11-001

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Interventions du public;

Aucune

4. Présentation de la Semaine de la persévérance éducative par le RLPRE;

Les journées de la persévérance scolaire.

Le slogan est : nos gestes, un + pour leur réussite

Laurent Duvernay-Tardif était un des invités de la populaire émission « Tout le monde en parle » hier, il est un exemple de persévérance.

#JPS2019

Page Facebook, inviter à aimer la page, afin de promouvoir et mieux véhiculer le message.

Des outils sont gratuits et disponibles sur leur site web : rlpre.org

Pour les parents, il y aura une conférence du Dre Nadia Gagnier, Ph.D. le 19 février à 19 h à l'École Horizon-Jeunesse

Aller sur la page Facebook du comité de parent pour toutes les informations.

Un message sera acheminé aux parents, incluant le lien vers le site, et vers l'inscription pour la conférence.

5. Suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents du 21 janvier 2019;

- Intégration des parents dans les comités de pilotage des Projets Éducatifs. Il semble que ça fonctionne bien dans certaines écoles, mais dans d'autres c'est plus difficile. Demandez dans vos CÉ de voir le sondage avant qu'il soit envoyé, afin de vérifier les questions et les réponses.

- Pour le transport, le sondage a été envoyé
- Consultation dans les écoles, voir au point 9

6. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents tenue le 21 janvier 2019;

Il est proposé par Geneviève Boismenu, représentante de l'école Cœur-Soleil, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 janvier, après quelques corrections.

CP 2019-02-11-002

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Intervention des membres;

7.1 Mot du président;

Le ministre a déclaré que la date de fin des commissions scolaires devrait être dans 1 an et demi, ce qui nous amène au 30 juin 2020.

7.2 Information par les commissaires-parents;

Il y a eu séance publique lors de laquelle le rapport annuel du Conseil des commissaires a été déposé. Il est aussi disponible sur le site internet de la CSDL. Il y a de quoi être fiers, les chiffres sont bons, la persévérance porte fruit, principalement auprès des garçons.

Les commissaires étaient prêts à adopter les horaires avant les inscriptions, mais comme les parents ne peuvent pas vraiment choisir leur école, il n'y avait pas urgence; il est important de prendre le temps pour analyser les scénarios proposés.

A L'Orée-des-Bois, Fleur-Soleil, ainsi qu'au pavillon-3 de l'école Saint-Gilles, il y a des enjeux majeurs, alors que dans les autres écoles, les changements sont minimes.

Environ 13 écoles sont vraiment insatisfaites. Idéalement, les horaires de ces 13 écoles devraient être révisés.

Par le passé, les commissaires parents ont eu l'impression de faire office d'opposition officielle, mais lors de la rencontre concernant le transport, ils étaient très écoutés, la direction générale et la présidence étaient réceptifs aux préoccupations des commissaires-parents.

Les gens du transport scolaires ne semblaient pas enchantés de refaire le travail, mais considérant que l'investissement financier est minime, ça vaut la peine de s'assurer de trouver le meilleur scénario possible.

Il y a de plus en plus d'écoles modulaires (location de roulotte aménagée pour en faire une classe) et des maisons-écoles (maison achetée et aménagée pour en faire des classes)

Il y aura aussi réaffectation d'une ancienne école sur la rue Alexandre, près de Saint-Gilles, qui pourrait aider à alléger le trop-plein pour la prochaine année scolaire.

7.3 Information par la déléguée du CCSEHDAA;

Il y a eu 2 présentations sur le CREBP. Une sur l'historique, l'autre sur la création du tableau de pilotage.

Par exemple, si on veut avoir un portrait des élèves à risque ou handicapés, savoir si les élèves avec cotes de difficulté réussissent autant que les autres, le tableau facilitera l'étude des statistiques. A la base, cela a été créé pour les élèves à difficulté, mais sera utile pour tous les élèves, considérant que les statistiques seront facilement extraites. La CSDL ne dépendra plus de la volonté ou de la capacité des écoles à faire des statistiques.

La prochaine rencontre se tiendra le 11 mars prochain.

7.4 Information par la déléguée de la FCPQ;

Point ajouté, le prochain congrès est prévu le 23 février, sous forme webinaire pour diminuer les déplacements. La région Laval s'est jointe à St-Eustache.

7.5 Information par la déléguée du RCP-3L;

Il y a eu rencontre des présidents des CP et des CS samedi dernier, certaines CS ont modifié leur politique face au transport, car auparavant un enfant en garde partagée pouvait avoir jusqu'à 4 adresses. Avec l'ajustement, la première adresse est gratuite et s'il y a besoin d'une 2^e adresse, les parents doivent payer.

Plan d'intervention : Laval est une des meilleures CS, bien encadrée, bien entourée, avec des parents engagés, avec le guide pour les parents, entre autres. Dans d'autres CS, les parents ont de la difficulté à communiquer avec les intervenants. Dans bien des cas, les parents ne savent pas que leurs enfants ont des PI, ou des bulletins modifiés.

Au niveau de l'éducation à la sexualité, certains CÉ ont reçu des lettres les informant du contenu, mais ce n'est pas le cas partout.

S'il n'y a plus de commission scolaire, les CÉ vont avoir plus de pouvoir, donc chaque école pourrait être différente et avoir des valeurs différentes, même si les écoles sont dans le même quartier. Cela risque de créer une insécurité pour les parents. La prochaine rencontre est prévue le 15 février.

7.6 Information par les représentants;

Nadine Tabet, représentante de l'école des Cèdres, se questionne quant au processus de sélection du bain linguistique au primaire.

Val des arbres : 2 classes de chacun des niveaux, en 6^e, ils sélectionnaient les meilleurs pour former une classe de bain linguistique, après quelques années, le constat fut qu'il y avait 2 classes : les bons et les moins bons. La procédure a donc été changée, c'est devenu obligatoire pour tous.

Si les parents font front commun, Le CÉ n'aura pas le choix de suivre.

Eurêka : 2 classes avec grille-matière. Le taux d'élèves en situation d'échec est très élevé.

Tandem : 4e année, 1 classe seulement, les élèves doivent avoir 60% partout, si l'élève est déjà bilingue, il est refusé. Prof d'anglais est impliqué dans le choix des élèves. S'il y a trop d'enfants, ils font une pige.

Ste-Dorothée : est en mode recherche. Aimerais trouver le bon modèle, changement de direction. À l'école Hébert, le nombre de classes est déterminé chaque année. Il y a 2 ou 3 classes chaque année, ouvertes à tous les élèves qui ont 72% et plus. La sélection se fait par entrevue, via une lettre d'intention écrite par les élèves.

Philippe Leblanc de l'école Charles-Bruneau : autre option, 1 journée d'anglais par semaine, passée en robotique et informatique.

2e volet : Isabelle Blanchette de Père-Vimont.

Son fils ne change pas d'école, mais 13 de ses amis changent d'école. Elle se demande donc si pour la prochaine rentrée, la CSDL a pensé à un thème de rentrée ou slogan unique ou symbolique pour l'ensemble des écoles. Un item promotionnel pourrait être donné à chacun des élèves.

Sylvain Martel suggère que ce soit organisé localement dans les écoles impliquées dans son secteur mais que la suggestion sera soumise au Conseil des commissaires. **SUIVI**

Philippe Leblanc de l'école Charles Bruneau mentionne qu'ils organisent une visite des 2 écoles, afin que les élèves voient l'école que leurs amis fréquenteront.

En résumé, il semble qu'il soit laissé à chacune des écoles le soin d'organiser sa rentrée.

8. Transport scolaire;

En l'absence de Monsieur Christian Pineda, ce point est reporté à la prochaine rencontre. **SUIVI**

9. Encadrement des consultations dans les écoles;

Lors de la dernière réunion, on a parlé de soumettre une résolution.

A la demande du directeur général, de la secrétaire générale, et de madame Lortie, un comité sera formé de 3 ou 4 personnes pour mettre en place une procédure d'encadrement pour les écoles. Sylvain Martel en fera partie, ainsi que Christian Pineda et Julie Cummings.

Sylvain Martel s'est rendu compte que les écoles ont accès à office 360 et qu'à l'intérieur il y a un outil de sondage. Les outils sont donc disponibles, mais ce qu'il faut promouvoir, c'est que lorsqu'il y a une demande de consultation, il faudrait que ce soit pratiquement une obligation de le faire.

10. Hommage aux bénévoles et Coup de cœur du Comité de parents;

Le thème : Cabane à sucre soirée entrecoupée de prestations d'élèves, remise de prix et dessert thématique.

- Jeudi 4 avril à 18h à St-Maxime
- Il n'y a plus de catégorie,
- Chaque bénévole sera honoré et recevra un cadeau afin de souligner sa contribution exceptionnelle;
- Le formulaire a été simplifié pour les écoles
- La date limite pour la réception des formulaires vendredi 8 mars
- Invitation par courriel par le service des communications : lundi 11 mars;
- Date limite pour la confirmation de présence le 18 mars

Les nominations se feront via un formulaire en ligne.

Pour le vote coup de cœur, un lauréat ne peut être remis en nominations pour les 3 années suivantes : les lauréats de 2017 et 2018 : Marc-Patrick Roy et Sylvain Martel

Il y aura un vote secret parmi toutes les nominations à la séance du 18 mars. Prévoir bulletins de vote.

11. Colloque de la FCPQ (Ajustement budgétaire);

Se tiendra à Boucherville en juin. Les inscriptions doivent être faites avant le 1^{er} avril pour bénéficier du rabais. Le coût est de 190\$.

Lors du congrès, il y a plusieurs activités. Alternance d'une année à l'autre. Cette année, c'est un colloque, il y aura donc moins d'activités.

Voici le lien : www.fcpq.qc.ca/fr/colloque-2019

Les frais doivent être payés par les parents, le comité de parents rembourse par la suite.

ATTENDU la tenue du colloque FCPQ 2019 dans la région de Montréal;

ATTENDU la tenue de l'AG de la FCPQ vendredi le 31 mai, à laquelle doivent assister les déléguées FCPQ du Comité de parents;

ATTENDU que les frais d'inscription sont de 190\$ (avant le 1er avril);

ATTENDU la disposition de l'Annexe 2 des RRI qui dit «Le CP peut ajuster ce remboursement forfaitaire ou ses modalités, selon le contexte, dans l'exercice financier courant»;

Il est proposé :

- QUE** le montant du remboursement forfaitaire pour participation au colloque ou congrès de la FCPQ soit établi à 210 \$ pour l'année 2019;
- QUE** le remboursement soit de 100\$ à l'inscription et le reste sur présentation d'une preuve de présence;
- Que** les deux déléguées FCPQ puissent obtenir le remboursement de repas et d'hôtel pour le vendredi Soir.

CP 2019-02-11-003

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Isabelle Bouchard propose qu'un item promotionnel soit acheté pour identifier les parents qui participeront, les autres comités de parents le font régulièrement et c'est bien quand on peut être identifiés, surtout si on est plus nombreux cette année.

Il est proposé par Amal Chaanin, et adopté à l'unanimité, de débloquer un budget pour faire l'achat d'un item promotionnel aux couleurs du comité de parents.

SUIVI

CP 2019-02-11-004

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Réflexion sur l'intimidation;

- Avez-vous des propositions pour améliorer le processus à suivre en cas d'intimidation ou de violence à l'école?
- Expliquez d'où vient l'idée et comment elle améliorerait le processus pour les acteurs impliqués (élèves, équipe-école, parents)?
- Y a-t-il des initiatives pour la prévention de la violence et l'intimidation dans votre école ou votre commission scolaire que vous aimeriez partager avec notre réseau de parents engagés?
- Quels ont été les atouts ou les points forts qui ont fait de cette initiative un succès?
- Quels ont été les principaux obstacles rencontrés?

À Fleur-Soleil, Agenda; qu'est-ce que l'intimidation, l'impact, comment réagir quand on subit. Qu'est-ce qu'on peut faire en tant que parent.

Les élèves de 6e année sont des mentors et aident les surveillants à régler certains conflits. Lorsqu'un élève en avertit un autre, l'impact peut être plus grand parfois.

À Demers, il y a une boîte pour mettre des billets de dénonciations dans les salles de bain.

À Léon-Guilbault, le comité-école a travaillé sur un code de vie impliquant le respect, sous forme de pictogramme, sous le thème des « oups ». Si un élève a trop de « oups », il perd des points qui lui permettent de participer à des activités récompensées.

Un sondage auprès des élèves pour voir comment ils se sentent.

Véronique Lacombe : différence = intimidation. Qu'est-ce qu'on a comme outil? La différence implique la vulnérabilité. Outils sont différents dans les écoles et chacune a ses outils. Qui fonctionne différemment d'une école à l'autre. François-Hugues Liberge mentionne que s'il a une problématique dans une école, il faut intervenir.

L'odyssée des jeunes. Il faut prendre le temps à la maison.

Quand un enfant est intimidé, mais qu'un adulte est à l'écoute, ça fait toute la différence.

Le tandem : un banc a été mis en place. Lorsqu' un enfant s'assoit sur un banc, ça veut dire qu'il veut des amis, il veut que quelqu'un vienne lui parler.

Aux Explorateurs, les classes ont été jumelées pour les récréations : 4 avec 6, 3 avec 5.

Il faut intervenir et apprendre aux enfants à régler leurs conflits rapidement. Il faut investir du temps, mais c'est payant.

Les plus vieux peuvent être animateurs, ou secouristes... il faut organiser plusieurs activités surveillées par les adultes. Par exemple, des intervenants simulent des scènes d'intimidation et cela choque les enfants, alors ils se rendent compte de l'impact. Ils réalisent ce qu'est vraiment l'intimidation.

13. ABC;

Nathalie Carrière est dans les négociations. Un des sujets retenus est sur les effets du cannabis sur le cerveau. Nathalie est, entre-autres, en contact avec le service de police de Laval.

Laurent-Duvernay Tardif pourrait aussi être invité pour une autre conférence. École et bouger et bonnes habitudes de vie.

14. Varia;

Le nouveau protecteur de l'élève a été nommé, il s'agit de Claude Provencher.

15. Date de la prochaine séance ordinaire du Comité de parents;

La prochaine rencontre aura lieu le 18 mars prochain.

16. Levée de la séance.

L'ordre du jour étant écoulé, la levée de l'assemblée est proposée par Omar Daher, représentant de l'école Marc-Aurèle-Fortin, à 21h16

CP 2019-02-11-005

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Patrick Martin
Secrétaire exécutif



Sylvain Martel
Président